

# ATRIUM<sup>®</sup> ENERGY

## FONGICIDE contre les maladies des céréales\*

\*Cf. tableau des usages.

### Conditionnement(s)

Bidon 5 L

### Fiche d'identité

#### Composition :

**Classification RAC : 11-3**

**Formulation :** suspension concentrée  
(concentré fluidifiable)

**Numéro AMM :** 2100057

**Détenteur d'homologation :** Bayer SAS 74  
rue Gorge de Loup 69009 LYON

**Substance active :** prothioconazole  
**Teneur :** 175g/l, soit 16.2% (m/m)  
**Famille chimique :** triazolinthione  
**Mode d'action :** Inhibition de la  
demethylation en C14 (position ou liaison) de  
la synthèse des sterols.

**Substance active :** trifloxystrobine  
**Teneur :** 88g/l, soit 8.1% (m/m)  
**Famille chimique :** oximinoacétates  
**Mode d'action :** Inhibe la germination des  
spores, le développement du tube germinatif  
et la formation de l'appressorium.

### Description

Le produit est un fongicide qui associe deux substances actives :  
- la trifloxystrobine, de la famille chimique des strobilurines, inhibe la respiration cellulaire ; dotée de propriétés mésostémiques, elle agit principalement sur la germination des spores, son action est donc surtout préventive.  
- le prothioconazole, de la famille des triazolinthione, inhibe la synthèse de l'ergostérol ; il est doté de propriétés systémiques.

### Préparation

#### Préparation de la bouillie

Verser directement le produit, présenté sous forme de suspension concentrée, dans la cuve du pulvérisateur remplie au deux tiers, le système d'agitation étant en fonctionnement. Compléter la cuve avec le volume d'eau nécessaire.

#### Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

### Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

### Précautions à prendre

#### Pour le stockage

Pour des raisons d'assurance qualité, stocker le produit au sec et ne pas exposer à des températures inférieures à -10°C et supérieures à 40°C  
- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

#### Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.  
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

| Caractéristiques des EPI                                                                           | PROTECTION INDIVIDUELLE RECOMMANDÉE |                     |                     |                       | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------------|
|                                                                                                    | PROTECTION DE LA TÊTE               | PROTECTION DES YEUX | PROTECTION DES BRAS | PROTECTION DES JAMBES |                               |
| SAFÉTÉ DE L'UTILISATION EN CAS D'ACCIDENT (selon la réglementation NF EN ISO 22743:2008 A, B et C) | ✓                                   | ✓                   | ✓                   | ✓                     | ✓                             |
| PROTECTION DE LA TÊTE (selon la réglementation NF EN ISO 22743:2008 A, B et C)                     | ✓                                   | ✓                   | ✓                   | ✓                     | ✓                             |
| PROTECTION DES YEUX (selon la réglementation NF EN ISO 22743:2008 A, B et C)                       | ✓                                   | ✓                   | ✓                   | ✓                     | ✓                             |
| PROTECTION DES BRAS (selon la réglementation NF EN ISO 22743:2008 A, B et C)                       | ✓                                   | ✓                   | ✓                   | ✓                     | ✓                             |
| PROTECTION DES JAMBES (selon la réglementation NF EN ISO 22743:2008 A, B et C)                     | ✓                                   | ✓                   | ✓                   | ✓                     | ✓                             |

\*En cas d'effacement ou de non-respect de la réglementation, dans les cas où les agents ne sont pas adaptés à l'usage prévu, il convient de consulter les données techniques du produit et de contacter le fabricant.

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

### En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

### Pour l'emploi

Pour le travailleur, porter un vêtement de protection approprié.

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

### Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

### Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

## Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



## AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

## Toxicologie

## Classes de danger

| Danger principal                                                                     | Danger secondaire | Danger tertiaire |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <p>9 - Matières et objets dangereux divers</p> <p>Dangereux pour l'environnement</p> |                   |                  |

## Tableau des usages et doses autorisées

## Classement du mélange CLP

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement  
Attention



P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P308+P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P391 - Recueillir le produit répandu.  
P410 - Protéger du rayonnement solaire.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

### Délai de rentrée

48 heures après traitement.

### Protection des personnes présentes et des résidents

Respecter une distance d'au moins 3 m entre la rampe de pulvérisation et :  
- l'espace fréquenté par des personnes présentes lors du traitement,  
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. et utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %

### Substance classée sensibilisante

Contient de la trifloxystrobine. Peut produire une réaction allergique.

**Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.**

### Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.  
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

## Information santé

### Premiers soins

#### Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

#### Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : <https://agro.bayer.fr/> et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Transport et Stockage

Point gélif : -10°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : 3082

| Culture   | Cibles / Usages                                                                                                                                                           | Doses  | Spécifications d'usage / Stade d'application | DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné) | Précautions* Réglementaires (voir légendes) |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Blé       | Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis (à Microdochium), Helminthosporiose, Oïdiums, Piétin-verse, Rouille brune, Rouille jaune, Septorioses               | 1 l/ha | stade BBCH 30 à BBCH 69                      |                                               | 1a, 6a, 7a                                  |
| Epeautre  | Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis (à Microdochium), Helminthosporiose, Piétin-verse, Oïdiums, Rouille brune, Rouille jaune, Septorioses               | 1 l/ha | stade BBCH 30 à BBCH 69                      |                                               | 1a, 6a, 7a                                  |
| Triticale | Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis (à Microdochium), Helminthosporiose, Oïdiums, Piétin-verse, Rouille brune, Rouille jaune, Septorioses               | 1 l/ha | stade BBCH 30 à BBCH 69                      |                                               | 1a, 6a, 7a                                  |
| Orge      | Oïdiums, Helminthosporiose (D. teres), Ramulariose, Rhynchosporiose, Rouille jaune, Rouille naine, Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis (à Microdochium) | 1 l/ha | stade BBCH 30 à BBCH 61                      |                                               | 1a, 6a, 7a                                  |
| Seigle    | Rhynchosporiose, Rouilles                                                                                                                                                 | 1 l/ha | stade BBCH 30 à BBCH 69                      |                                               | 1a, 6a, 7a                                  |

**\*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse

:<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

**Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45**

#### 1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

#### 6. Divers

6a. . Spa 1 - Pour éviter le développement de résistances de certaines maladies des céréales, le nombre d'applications du produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur blé, triticale, épeautre et orge

#### 7. Riverains et personnes présentes

7a. . Respecter une distance d'au moins 3 m entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par des personnes présentes lors du traitement,
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. et utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %

## Champ d'activité

Le traitement de la septoriose du blé ne doit être mis en oeuvre qu'en présence d'un complexe de maladies.

Activité significative sur grillures polliniques de l'orge

## Traitement

### Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Selon les régions et les maladies dominantes, le produit s'emploie:

- sur blé et triticale: entre les stades 1 à 2 noeuds et l'épiaison-floraison, et en tous cas entre les stades BBCH 30 et 69.
  - sur orge et seigle: entre les stades 1 noeud et apparition des barbes, et en tous cas entre les stades BBCH 30 et 69 pour le seigle et BBCH 30 à 61 pour l'orge.
- Il peut être appliqué seul dans tout programme de protection.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

### Programme de traitement

L'utilisation du produit est limitée à une application par saison quelle que soit la culture.

Il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de parasites résistantes, soit naturellement,

soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques. La présence de souches résistantes peut entraîner une réduction de l'efficacité, voire une inefficacité du produit dont l'usage est envisagé.

Il est impératif de suivre les recommandations des notes nationales officielles (DGAL-SDQPV, INRA, ARVALIS-Institut du Végétal, ANSES) en ce qui concerne les préparations à base de strobilurines :

- Utiliser les strobilurines en application préventive ou le plus tôt possible dans le cycle des maladies.

## Classification FRAC

11 - Inhibe la germination des spores, le développement du tube germinatif et la formation de l'appressorium.

3 - Inhibition de la demethylation en C14 (position ou liaison) de la synthèse des sterols.

## Application (matériel, pression)

Le produit s'utilise sans problème dans des volumes d'eau allant de 100 à 400 l/ha. L'efficacité fongicide dépend du degré de couverture des organes à protéger. Un réglage approprié de la rampe associé au choix de buses adaptées permettent d'obtenir de fines goutelettes assurant une répartition uniforme du produit sur la culture.

## Conditions du milieu

En cas de stress hydrique marqué et ou de fortes amplitudes thermiques (15-17°C), éviter de traiter les cultures concernées par un usage homologué, en particulier les blés mal implantés et ou en situation de sol séchant.

Si les températures maximales excèdent 25°C, privilégier un traitement tôt le matin ou tard le soir.

## Mesures de protections des individus

| Caractéristiques des EPI<br>▼                                                                                                         |                                                                                     | PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE : |                                                                       |                         |                            | PROTECTION<br>DU<br>TRAVAILLEUR |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------|
|                                                                                                                                       |                                                                                     | PRÉPARATION/<br>MÉLANGE/<br>CHARGEMENT            | APPLICATION AVEC :                                                    |                         | NETTOYAGE                  |                                 |
|                                                                                                                                       |                                                                                     |                                                   | PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ<br>À RAMPE<br>PULVÉRISATION VERS LE BAS |                         |                            |                                 |
|                                                                                                                                       |                                                                                     |                                                   | TRACTEUR AVEC<br>CABINE FERMÉE                                        | TRACTEUR<br>SANS CABINE |                            |                                 |
| GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1<br>réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A)<br>ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) |  | Réutilisables                                     | À usage unique*                                                       | À usage unique          | Réutilisables              |                                 |
| EPI VESTIMENTAIRE<br>conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1                                                                           |  | EPI<br>vestimentaire<br>ET                        |                                                                       |                         | EPI<br>vestimentaire<br>ET |                                 |
| EPI PARTIEL<br>blouse ou tablier à manches longues<br>catégorie III type PB(3)                                                        |  | EPI partiel                                       |                                                                       |                         | EPI partiel                |                                 |
| LUNETTES ou ECRAN FACIAL<br>certifiés EN 166 (CE, sigle 3)                                                                            |  |                                                   |                                                                       |                         |                            |                                 |
| PROTECTION RESPIATOIRE<br>Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) <sup>(1)</sup>                             |  |                                                   |                                                                       |                         |                            |                                 |

\*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

## Mentions légales

Atrium<sup>®</sup> Energy ▫ 175 g/l prothioconazole 88 g/l trifloxystrobine ▫ AMM n°2100057 ▫ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ▫<sup>®</sup> Marque déposée Bayer

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 ▫ Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 ▫ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2



▫ ▫ ▫ Attention ▫ ▫ ▫ H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. ▫ H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. ▫ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ▫ EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur <https://agro-bayer.fr> - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

**Septembre 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)